

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Journées Portes Ouvertes à L'OTR:
L'Office crée un cadre de dialogue avec ses partenaires P.6

Sommet sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique :

Mention très honorable pour Faure Gnassingbé



Rentrée scolaire académique 2016-2017
Togocel fait don de Kits scolaires et de vivres aux démunis



Remise symbolique du don

Tirage de la CAN Gabon 2017 :
Les Eperviers héritent du Lourd P.6



Les Eperviers du Togo

Chapeau aux Ministres Yark et Dussey



Col Yark Damehame

Robert Dussey



Lorenzo ou les approximations d'un ministre qui ne maîtrise pas son sujet

Interview de Esso- Wavana ADOYI, Commissaire des Impôts
LES REALITES FISCALES FACE A L'OPINION P.7
PUBLIQUE AUJOURD'HUI



ADOYI Esso - Wavana, Commissaire aux Impôts

Justice :
Alberto Olympio, un condamné candidat à la présidentielle de 2020 P.5



Alberto Olympio

T MONEY

Pour y accéder,
composez
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001

Sommet sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique :

Mention très honorable pour Faure Gnassingbé

Chapeau aux Ministres Yark et Dussey

Lorenzo ou les approximations d'un ministre qui ne maîtrise pas son sujet

Malgré les équipements d'appoint de dernière génération et les troupes spécialisées pour la traque des pirates en haute mer, le Togo vient non seulement d'accueillir le sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la Sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique, mais aussi et surtout est parvenu à faire signer par le maximum des Chefs d'Etat et de gouvernement, la Charte pour la sécurité des mers et océans en Afrique.

Au lendemain de ce succès éclatant et de cette charte historique, les togolais se demandent si au niveau de chaque entité organisationnelle, chaque maillon de la chaîne a bien fonctionné ?

Carrefour des grandes rencontres internationales depuis plus de 16 ans aujourd'hui, la capitale togolaise entre temps victime de son éloignement de la scène internationale vient de renouer avec son glorieux passé.

Le sommet extraordinaire de l'Union Africaine pour la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique organisé par le Togo vient de refermer ses portes.

Des 54 pays que compte l'Union, l'on a pu noter la présence effective de 18 Présidents accueillis par le Président togolais. Soit un total de 19 Présidents ayant participé à ce rendez-vous de haut niveau.

De l'histoire de l'Union Africaine, le sommet de Lomé aura marqué plusieurs esprits de par la mobilisation des Présidents et des Chefs du gouvernement. Ce qui témoigne de l'implication à un niveau plus élevé au plan national de l'organisation du sommet.

Faure Gnassingbé le premier artisan de la réussite du sommet de Lomé

Conscient que l'aide au développement seule ne suffira pas pour permettre au continent africain d'amorcer son envol vers un développement durable, Faure Gnassingbé a réfléchi à la problématique de la sécurité maritime. Pour que les côtes togolaises et la superficie marine de notre pays soient sécurisées, le Président togolais a doté il y a déjà quelques années notre pays d'impressionnant matériel de traque des pirates et des faiseurs d'insécurité en mer. Pour preuve, l'acquisition des patrouilleurs encore appelés navettes permettent à plusieurs centaines de navires battant pavillon étrangers de se sentir en sécurité dans notre pays et viennent rester en rad



Le Président Faure Gnassingbé lors des travaux du Sommet de Lomé

dans nos eaux.

Cerise sur le gâteau, Faure Gnassingbé a créé le Haut Conseil pour la Mer qui est un organe qui appui par des réflexions, méthodes et stratégies, l'action de l'Etat en mer.

Toutes ces raisons prouvent à suffisance la place qu'occupe l'espace marin dans les nombreuses préoccupations du PR.

Pour couronner le tout, l'Union Africaine choisit notre pays pour abriter la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement pour plancher sur la question de l'insécurité et trouver des solutions durables en vue de booster le développement de l'Afrique. Le Président togolais a pris toutes les mesures nécessaires pour instruire chaque entité de l'organisation afin que chacune joue de façon professionnelle sa partition.

Des anciennes gloires de l'organisation du sommet de l'UA en 2000 dans la capitale togolaise ont été rappelées à la rescousse.

Il s'agit entre autre de l'ancien Chef du Protocole du Président de la République Kpabré Silly, du Général Gnofam, de l'ancien Ministre Lalle, etc.

L'hôtel Radisson Blu quant à lui

a fait sa plus grande toilette, laissant émerveillées toutes les délégations venues pour le sommet. Et pour les observateurs avisés, la visites inopinées répétitives, et la pression permanente du Chef de l'Etat sur l'entreprise chargée de la réfection ont permis d'avoir un bâtiment irréprochable. Des simulations avant sommet auxquelles parfois assiste le Président Faure ont finalement donné le quitus de la tenue de ce sommet dans ce grand hôtel au cœur de Lomé.

Des choix du Président de la République ont porté sur des personnes ayant déjà fait leur preuves au cours de pareilles rencontres et ayant une certaine expertise à partager avec les autres membres des comités ayant été cooptés.

Au plan international, Faure Gnassingbé dont l'échec du sommet devrait être le sien a pris son bâton de pèlerin pour partir à la rencontre de ses pairs. Des plus proches au plus éloignés, le Président togolais a du se déplacer de lui-même pour adresser des invitations à certains pays dont évidemment le Président Idriss Deby, Président en Exercice de l'Union Africaine.

Aujourd'hui, le résultat est là palpable et saute à l'œil de tout citoyen africain panafricaniste.

Sur 54 Pays de l'Union, 18 ont foulé le sol togolais pour participer au sommet, un record à mettre à l'actif de Faure Gnassingbé, le premier artisan de l'éclatante réussite du sommet.

Le maillage de la ville de Lomé du Ministre Yark a bien fonctionné

La ville de Lomé pour la cir-



Robert Dussey, chef de la diplomatie togolaise

constance a été divisée en trois zones : La zone rouge, la jaune et la verte.

Les abords de l'hôtel Radisson et ses environs immédiats étaient déclarés zone rouge.

Le quartier administratif et ses environs, sont considérés comme la zone jaune et le reste de la ville de Lomé où chacun pouvait aller et venir sans grand soucis constitue la zone verte. Tous les grands carrefours de la ville de Lomé sont tenus par des hommes des forces de défense et de sécurité, armes d'assaut au point.

Dans certains carrefour ou angles de certaines rues, les chars de la police et de la gendarmerie étaient perceptibles.

Deux jours avant l'arrivée des Présidents hôtes, une ceinture rouge encerclait les abords de l'hôtel Radisson et toute circulation dans ce rayon était interdite à l'exception des véhicules autorisés.

Les stratégies définies par le Ministre de la Sécurité Yark Damehame et mis en musique par les Directeurs Généraux de la Gendarmerie Alex Massina et Koudowovo ont bien marché. Du côté des forces de défenses et de sécurité, le Général Kadanga et ses hommes pour une fois qu'ils avaient à faire vivre par les nationaux les prouesses dont ils ne cessent de gaver tout le continent africain particulièrement dans les théâtres des opérations de maintien de la paix, ont efficacement joué leur partition.

Pendant que la sécurisation se faisait avec rigueur et professionnalisme, les populations vauquaient à leur occupation. Cette réussite d'alliage sécurisation et liberté pour la population d'aller et de revenir a prouvé le niveau de compétence de tous ceux qui ont pour vocation de garantir la sécurité et la tranquillité des togolais.

Robert Dussey le père de la charte de Lomé

Le Ministre Robert Dussey, l'une des chevilles ouvrière de ce sommet a en amont et en aval œuvré pour que ce sommet soit une réus-

site mais aussi et surtout, que la charte dont il est l'un des concepteurs puisse avoir l'assentiment des Chefs d'Etat de l'Union.

Aujourd'hui, lorsqu'on fait le bilan du sommet, le point capital qui reste gravé dans la mémoire collective est bien la signature par une trentaine de pays de la charte sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement de l'Afrique, Charte qui portera le nom de notre capitale Lomé dès lors qu'elle sera ratifiée. Vivement qu'elle soit ratifiée et selon les exigences de la conférence des Présidents de l'UA, lorsqu'elle est ratifiée par 15 pays au moins, elle rentre en vigueur.

Suite à la page 5



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

Fin du sommet sur la sécurité maritime :

Des leçons à tirer pour l'organisation de futures échéances

Même si le sommet de l'Union Africaine sur la sécurité, la sûreté maritimes et le développement en Afrique dans son déroulement jusqu'à son aboutissement est considéré comme une réussite, il est d'une impérieuse nécessité pour l'Etat togolais de tirer des leçons par rapports à certains manquements dans l'organisation de ce grand rendez-vous, afin de parfaire l'organisation de futures échéances.



Le Président Faure Gnassingbé lors de son allocution



Les chefs d'Etat et de Gouvernement présents lors du Sommet à Lomé

La mobilisation observée il y a de cela quelques jours, fait place à la grogne de certains, mécontents du traitement qu'il leur a été réservé, malgré le service rendu pour la réussite du sommet.

Au moment où, certains responsables d'hôtels prennent conscience d'un manque de calculs prévisionnels au niveau de la réservation de leurs structures d'accueil, la réclamation de salaire des chauffeurs ayant conduit les délégations présentes au sommet, ne fait pas honneur à l'organisation. Pourquoi les fruits n'ont-ils donc pas été à la hauteur de la promesse des fleurs ?

Des togolais ont pris conscience du véritable enjeu qui entoure l'organisation de ce sommet, et

n'ont pas hésité un seul instant à faire preuve de patriotisme et de sacrifice dans l'organisation de cet événement. C'est le cas par exemple de ces chauffeurs de l'administration publique et du secteur privé qui s'engagent à la surprise générale dans un bras de fer pour réclamer leur dû. Il faut avoir le courage de dire qu'à certains niveaux des messieurs ont eu la mauvaise intention d'abuser de la naïveté de leurs compatriotes, n'eut été la vigilance de ces derniers.

Le mal qu'on puisse souhaiter est que ce feuilleton qui a commencé en début de semaine puis

se aboutir à un apaisement. Lorsqu'on est de nos jours conscient du fait que le chef de l'Etat, veut faire du Togo le carrefour des grands événements, il faudrait qu'on essaie d'éviter des situations embarrassantes qui remettent en cause une organisation d'un événement.

Si tant est que cette situation qui a fait couler beaucoup d'encre en cette semaine, aboutit finalement à une accalmie, la question

qu'il faut se poser est pourquoi n'a-t-on pas pris plus tôt des dispositions pour éviter le pire. Il est clair que des individus se sont trop mis plein les poches.

Conséquence, des revendications qui surprennent plus d'un, d'autant plus qu'il s'agit d'une situation de personnes négligées, qui a atteint son point culminant.

Certes, la plupart acteurs se sont réjouis de la bonne organisation du sommet et par ricochet l'a-

doption de la charte sur la sécurité maritime qui se veut un document juridique et contraignant à toute activité liée à la mer. Mais, par rapport à l'organisation de l'événement, il est aussi important de laisser de bons souvenirs au sein de la population. D'où la nécessité de marquer positivement les esprits, étant donné que le Togo se veut un carrefour des grands événements.

F M

Communiqué de presse de la Présidence

Lomé, 17 octobre 2016

Le Sommet Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine s'est achevé ce samedi 15 octobre 2016, avec l'adoption de la Charte Africaine sur la Sûreté et Sécurité Maritimes et le Développement en Afrique, dite Charte de Lomé.

Cette évolution marquante dans le processus d'intégration et de coopération intervient seize années après l'adoption de l'acte constitutif de l'Union africaine à Lomé.

En accueillant plus de vingt chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des experts et d'éminentes personnalités venus du monde entier, le Togo se félicite de cette importante avancée dans l'opérationnalisation de la stratégie africaine intégrée pour les mers et océans (AIM 2050).

Dans un contexte en proie à l'insécurité persistante et aux trafics en tous genres, l'Union africaine a consacré la décennie 2015-2025 aux mers et océans, dans sa vision d'un avenir prospère et sécurisé. La Charte de Lomé permet de

traduire en plan d'actions, la volonté commune d'œuvrer de manière concertée et concrète pour faire des mers et océans un espace propice au développement.

Le Président de la République togolaise, SEM Faure Essozimna Gnassingbé exprime sa gratitude et ses remerciements :

- aux illustres hôtes qui ont fait le déplacement de Lomé pour prendre part à ce Sommet ;
- aux partenaires et experts qui ont largement contribué à la réussite de l'événement ;
- aux populations togolaises, dont le sens de l'hospitalité et le civisme ont été remarquables tout au long de cette période.

L'avancée réalisée avec la tenue de ce Sommet et les engagements qui en ont résulté sont une fierté pour les filles et fils du Togo et d'Afrique. Ils sont aussi un encouragement à demeurer solidaires et mobilisés pour le développement de nos nations et de notre continent.

Contact Média : communication@presidence.gouv.tg



Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (JASéMa)

Déclaration du J.A.Sé.Ma

De "la fumée blanche" est sortie de Lomé, la Charte signée de l'Union Africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes !

Le réseau des Journalistes Africains pour la Sécurité Maritime (J.A.Sé.Ma), ne peut légitimement que se réjouir de cette notable avancée d'un continent irréversiblement uni et résolu à prendre en mains et assumer son destin.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement africains viennent ainsi, à travers les actes de Lomé, d'imprimer une vision à leur dynamique politique et économique. Il nous revient, professionnels de medias et acteurs majeurs de l'évolution sociale de nos peuples, de saisir l'opportunité de cet événement de portée continentale voire mondiale, pour jouer pleinement notre rôle dans la vulgarisation, le suivi ainsi que le monitoring de tous les actes issus du Sommet de Lomé et ceux, relatifs à l'économie bleue.

Jamais un sans deux. L'histoire n'aura pas bégayé. Si Lomé a été le berceau de l'adoption du projet de l'Union Africaine voilà déjà seize (16) ans, la capitale togolaise récidive avec l'historique adoption de la Charte de l'Union Africaine sur la Sécurité et la Sûreté maritimes et le développement en Afrique.

« La nature a fait deux sortes d'esprits ; les uns pour produire de belles pensées ou de belles actions et les autres pour les admirer » dicit Joseph Joubert. Pour son Excellence Faure Gnassingbé : « ... les actions isolées ou individuelles ne pourront pas avoir d'effets susceptibles de contenir efficacement les phénomènes malheureux et dommageables que connaissent nos espaces maritimes ». Et que, seul comptera une mobilisation générale adossée à des actions collectives et volontaristes pour mieux protéger nos biens si précieux que sont nos mers, nos océans et leurs ressources.

Avoir à l'esprit de léguer aux générations futures, le meilleur qui contribuerait à leur bien être et leur plein épanouissement. « Rien n'est impossible aux Grands Hommes », a dit Claude A. Helvétius

Le J.A.Sé.Ma note avec conviction que l'historique signature de la Charte de Lomé est un vrai motif d'espoir et une légitime fierté pour un continent en pleine renaissance. Le J.A.Sé.Ma se joint aux hautes autorités du pays et à tout le peuple togolais pour apprécier la parfaite organisation de cette rencontre de part la logistique et le dispositif sécuritaire mise en place.

Enfin, le J.A.Sé.Ma entend jouer pleinement sa partition de manière efficiente en vue d'une meilleure appropriation du contenu de la Charte de Lomé par les différents peuples africains.

Fait à Lomé, le 16/10/2016

Ont signé

Arimiyao TCHAGNAO

Président (Togo)

Ibrahim KONATE

1^{er} Vice-président (Guinée)

Francois MBOKE

2^{ème} Vice-président (Cameroun)

Siège social : Quartier Djidjolé, non loin du commissariat du 3^{ème} arrondissement
Enregistré sous le n° 572 en date du 23 août 2016 ; Tél: +228 91 36 37 55 - Lomé - TOGO

Sommet sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique :

Mention très honorable pour Faure Gnassingbé

Chapeau aux Ministres Yark et Dussey

Lorenzo ou les approximations d'un ministre qui ne maîtrise pas son sujet

Suite de la page 3

Le travail n'est donc pas fini pour Robert Dussey qui doit à nouveau se jeter à l'eau pour que la charte soit ratifiée par au moins 15 pays en commençant naturellement par son propre pays le Togo.

Lorenzo ou les approximations d'un ministre qui ne maîtrise pas son sujet

Ces détracteurs l'accusaient de faire du cafouillage et de l'amateurisme à la tête du département de la communication depuis que le Chef de l'Etat a bien voulu essayer cet économiste de renom à la tête du département des professionnels des médias.

Tout comme un menuisier ne peut pas efficacement faire le travail d'un maçon, on ne saurait demander à un économiste qui n'a aucun point de ressemblance avec les hommes de médias de jouer efficacement son rôle sans qu'il ne se mélange dangereusement les pinces.

La prestation de Guy Madjé Lorenzo, Ministre de la Communication etc. a tout simplement surpris plus d'un.

Le choix des médias pour la couverture du sommet

Sur le continent Africain, il y a des chaînes qui ne négocient pas leur aura et leur audience tellement qu'elles se sont déjà forgées et elles s'imposent à tous. On peut aisément citer France 24, Africa 24, Tv5 monde, Rfi etc. Malheureusement, le Ministre de



Guy Madjé Lorenzo, ministre en charge de la Communication

la Communication s'il ne s'y connaît pas peut être excusable mais rechigner à mettre à profit les compétences dont dispose son cabinet serait suicidaire. Et justement c'est le triste constat. Des chaînes de télévisions aux audiences douteuses et lugubres ont été choisies pour faire le boulot. Il s'agit entre autre d'Equinoxe TV une télévision camerounaise, Vox Africa, Ubiznews de Amobé Mévégué etc.

On ne finira jamais de chercher à comprendre comment le Ministre a-t-il pu mettre de côté les chaînes citées plus haut pour ne travailler qu'avec ces trois minables télévisions ?

Aurait-il reçu des dessous de table pour remettre ces alléchants contrats à ces télés ? Puisqu'on parle de centaines de millions de nos francs ? L'avenir nous en dira beaucoup plus.

Aujourd'hui, le sommet de Lomé est derrière nous mais pour l'effet que cela devrait avoir à l'international, il faut le chercher avec une

loupe car c'est carrément en deçà des attentes à cause de l'amateurisme dont a fait preuve Monsieur Lorenzo.

Des animateurs d'émissions de show biz comme journalistes

Parmi les journalistes " pro " du Ministre Lorenzo pour couvrir tous les aspects du sommet figurent en bonne place deux personnages qu'on ne présente plus aux togolais.

Claudy Siar et Amobé Mévégué tous deux beaucoup plus connus dans les milieux du show biz que dans les sommets d'envergure comme celui que le Togo a accueilli.

Des animateurs qui n'ont aucune influence pour faire déplacer une équipe de RFI, France 24,

TV5 monde pour une couverture complète du sommet.

Comme il fallait s'y attendre, seules les télévisions de moindre visibilité avec des animateurs de show biz comme journalistes présentateurs ont fait le boulot.

Conséquence le sommet n'a pas été suffisamment relayé à l'international. Et pourtant au plan national il y avait de bons journalistes et de surcroît patron de presse auxquels le Ministre et ses services ont décidé de remettre de modiques sommes pour un si grand travail abattu.

Le sommet sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique permettra au Chef de l'Etat de mieux connaître ses collaborateurs.

Kpélafia Biva

SECURITE MARITIME :

Le Cameroun va (finalement) bien signer la charte

L'information est donnée par nos confrères de Jeune Afrique. Le Cameroun va bien signer la Charte de Lomé sur la sécurité maritime. Ce pays avait surpris tout son monde en ne faisant pas partie des signataires lors du sommet de l'Union africaine tenu à Lomé le 15 octobre dernier, alors qu'il a été l'un des pionniers de la lutte contre la piraterie maritime, organisant d'ailleurs en 2013, une conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui a donné naissance au code de Yaoundé.



Paul Biya, Président du Cameroun

Selon les explications données par Simon MBIDA, représentant camerounais auprès de l'Union africaine à Addis Abeba (Ethiopie) et publiées par le magazine panafricain, le pays de Paul BIYA " ne pouvait pas signer à Lomé car le chef de délégation [le ministre de la Justice Laurent ESO, en l'absence du président Biya ou de son ministre des Affaires étrangères, NDLR], n'avait tout simplement pas reçu le mandat pour le faire

" Nous allons le signer prochainement, dès que notre ambassadeur en aura reçu le mandat ", a ajouté le diplomate. De fait, le Cameroun assure avoir obtenu toute satisfaction quant à ses revendications sur le texte. " La charte nous satisfait pleinement et toutes nos préoccupations ont été pris en compte. Nous n'avons donc aucune raison de ne pas signer ", a conclu Simon MBIDA.

JUSTICE : Alberto Olympio, un condamné candidat à la présidentielle de 2020

Dans une affaire civile l'opposant aux actionnaires de la société Axxend dont il est le Directeur général, Alberto Olympio a été condamné à 5 ans de prison ferme et une amende de 5 milliards de francs cfa. Hier, le Président du parti des togolais s'est expliqué sur une chaîne satellitaire ou il parlait de manœuvre politique contre sa personne.



Alberto Olympio

A la question de savoir s'il sera candidat aux prochaines élections ?

Alberto Olympio a déclaré qu'il sera présent à la présidentielle de l'an 2020.

Si on peut comprendre que Alberto étant informaticien ne maîtrise pas grand chose au fonctionnement de la justice, il ne sera pas excusable s'il n'a jamais pris le temps de faire le rapprochement entre condamnation et candidature à la présidentielle.

Les propos de Alberto sachant très bien qu'il n'aura aucune chance d'être candidat en 2020 si la justice met la main sur lui tente de divertir l'opinion internationale en se faisant passer pour un homme propre et en provocant ou mieux en défiant l'autorité judiciaire.

Aussi longtemps que ce

Monsieur continuera sa cabale, ses militants croiront effectivement comme lui-même le laisse croire qu'il est victime d'un acharnement de la part du pouvoir togolais.

Vivement que Alberto Olympio se mette à la disposition de la justice de son pays.

La Rédaction

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Rentrée scolaire académique 2016-2017

Togocel fait don de Kits scolaires et de vivres aux démunis

Fidèle à sa tradition, la société de téléphonie mobile Togocel a encore eu une pensée pieuse vers les enfants démunis dans le cadre de la rentrée scolaire académique 2016-2017, démarrée le 17 octobre dernier. La cérémonie officielle de remise de ce lot de matériels composé de vivres et de non vivres a été effectuée hier Jeudi, à la Direction Nationale de la Solidarité, en présence de la ministre de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'alphabétisation.

Cette action de Togocel, vise à assurer une bonne rentrée scolaire aux enfants démunies des centres d'accueil sur le territoire national.

La ministre Kolani Yentcharé a tenu personnellement à réceptionner au main du de M. Ago Bazaa Bawbady Directeur commercial de Togocel, ce lot de matériel, constitué de fournitures scolaires composé de paquets de cahiers, d'écritaires, de tissus kaki, sacs, craies et ardoises, et de vivres, notamment des bidons d'huile, des sardines, du riz, et du sucre.

Le Directeur commercial de Togocel, a profité de l'occasion pour réitérer l'engagement citoyen de la société qu'il représente, d'être aux cotés du gouvernement togolais. Pour lui le lea-



Vue partielle du don composé de vivres et non vivres

dership de Togocel existe grâce à la confiance que montrent ses abonnés.

La ministre Kolani Yentcharé a salué ce geste noble, en précisant que la période de rentrée scolaire constitue un souci majeur pour les parents. Pour elle, grâce à Togocel ces enfants en situation de vulnérabilité, peuvent jouir de leur droit à une éducation de qualité.

Elle a également précisé que pour cette année, le ministère a prévu soutenir 7800 élèves. " Le mécanisme de distribution prendra en compte les chefs d'établissement, les enseignants, les responsables des centres d'accueil et les enfants eux même " : a-t-elle précisé, avant de pré-

senter la gratitude et la reconnaissance de tout le gouvernement à l'endroit de la société de téléphonie mobile Togocel.

Rappelons que de 2010 à



Remise symbolique du don

2015 48.294 élèves de toutes les préfectures du Togo ont bénéficié de cette action d'envergure nationale. A chaque rentrée scolaire, Togocel pose des actions de sou-

tien en faveur des enfants en situation de vulnérabilité aux côtés du ministère de l'action sociale et également des ONG.

M.F.

Journées Portes Ouvertes à L'OTR: L'Office crée un cadre de dialogue avec ses partenaires

Dans l'atteinte de ses objectifs, l'Office Togolais de Recettes (OTR) soucieux de la parfaite santé des relations qu'il doit entretenir avec les opérateurs économiques, a initié depuis hier jeudi et ce jusqu'à ce jour, des journées portes ouvertes au siège de l'office, afin de permettre au public d'avoir une idée sur son organisation, ses prestations de services, ses défis et ses perspectives.



Visite des stands par le Commissaire général et sa suite

L'objectif de ces Journées Portes Ouvertes, à travers ces deux jours d'activités qui, destinées au grand public est de permettre aux opérateurs économiques ou partenaires, aux étudiants, voire même aux plus curieux de créer un cadre de dialogue et de communication sur les prestations de l'OTR.

Lors de la cérémonie de lancement, le Commissaire Général Henry Gapery, a tenu à préciser que cette initiative relève de la création d'un cadre de dialogue prôné par le gouvernement togolais à travers l'office et à l'endroit du contribuable. Tour à Tour, d'autres responsables de l'OTR, notamment le Commissaire des douanes et droits indirects Adédzé Kodjo, sans oublier Adoyi Essowavana Commissaire des impôts, ont appuyé le commissaire Général en se prêtant à un exercice d'explication des prestations et services de l'office.

A travers ces explications, il faut noter que le Togo utilise un système fiscal déclaratif. Il n'est donc pas l'apanage de l'office ou de l'état togolais, il est tout simplement universel. D'où, il est d'une impérieuse utilité de communiquer d'avantage sur ses services. D'autres défis comme la lutte contre le secteur informel frauduleux, la fiscalisation du

domaine foncier sont d'actualité.

Selon les responsables de l'office, les perspectives d'avenir placent les partenaires au centre des décisions, sans oublier les membres de l'office. Le renforcement donc du partenariat entre l'OTR et les partenaires doit être de mise. Il faudrait de plus en plus une descente vers les opérateurs économiques afin de les rendre compétitifs. Après la cérémonie de lancement, le public a bénéficié d'une visite de stand, où il a eu droit à plus d'explication sur l'organisation et les services rendus par l'office et à la consultation sur place des documents liés à l'organisation.

Depuis hier des conférences très édifiantes se déroulent au siège de l'office. Il s'agit des conférences sur les centres de gestions agréées, les opérateurs économiques, les avantages sur les textes de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et les déclarations en ligne pour la création des comptes.

Notons que ces Journées Portes Ouvertes constituent les premières du genre. Les cartes d'opérateurs économiques peuvent s'établir et se délivrer sur place

Moudjib Falana

Tirage de la CAN Gabon 2017 :

Les Eperviers héritent du Lourd

Côte d'Ivoire, Maroc, République Démocratique du Congo (RDC), telle est la configuration du groupe C de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN TOTAL 2017), basé à Oyem. Pour la plupart des spécialistes ce Groupe peut être qualifié de celui de la " mort ", tant il est assez relevé de part le niveau des équipes qu'il renferme.



Les Eperviers du Togo nouvelle version

Certains observateurs du football national ont estimé avant même ces tirages que dans une compétition comme la CAN, il est plus favorable d'affronter les grosses écuries dans les matchs de poules, que de vouloir les croiser sur son passage, après le cap du premier tour.

Les Eperviers retrouveront ainsi, les Eléphants de la Cote d'Ivoire le 16 janvier 2017, équipe Championne en titre et adversaire du Togo, lors de l'édition 2013 qui s'était déroulée en Afrique du Sud.

Il faut souligner que les togolais affrontent les Ivoiriens dans un derby de l'Afrique de l'ouest très attendu par les fans des deux formations, qui ont relevé dès la constitution des poules le

caractère très engagé des confrontations Togo-Côte d'Ivoire.

A partir du 20 janvier, les Eperviers pour leur deuxième sortie se mesureront aux Aigles de Carthage, conduit par un certain Hervé Renard ancien adjoint de Claude le Roy lors de son passage au Ghana.

La RDC sera le dernier adversaire du Togo en match de poule, le 24 janvier 2017. Les Léopards de la RDC, ont terminé sur la troisième marche du Podium en 2015 en Guinée Equatoriale et ont la particularité d'évoluer avec un entraîneur local qui fait la fierté du continent africain.

Lorsqu'on sait que sur la dernière participation des

Eperviers à une phase finale de la CAN, ils ont été éliminés en quart de finale par le Burkina-Faso, la mission sera logiquement de faire mieux que 2013. Il va falloir choisir pour la suite des préparatifs des sparing Partner au même niveau que ses adversaires.

Il faut rappeler que la Côte d'Ivoire, le Maroc tout comme la RDC, sont des pays détenteurs de la CAN, et c'est la raison pour laquelle, le Togo doit s'y prendre tôt au niveau de la mobilisation pour la compétition. Mais parlant de mobilisation, le rapport financier de la participation de l'édition de 2013 n'a toujours pas été présenté.

Moudjib Falana

Interview de Esso- Wavana ADOYI, Commissaire des Impôts

LES REALITES FISCALES FACE A L'OPINION PUBLIQUE AUJOURD'HUI

Depuis quelques temps, l'opinion publique interprète diversement et souvent de façon erronée certaines réalités fiscales. Le Commissaire des impôts, Esso- Wavana ADOYI, a bien voulu répondre aux questions du magazine OTR ACTU pour éclairer le public.

OTR ACTU : Bonjour Monsieur le Commissaire, comment se portent les activités au Commissariat des Impôts ?

Commissaire des Impôts : Les activités au Commissariat des impôts se portent bien. Si vous vous référer au dernier rapport publié par la Direction de l'Economie qui relève du Ministère de l'Economie et des Finances, vous saurez qu'à l'évaluation à mi-parcours le Commissariat des Impôts a réalisé près de 70% de ses objectifs annuels. Et comme nous avons encore plus d'un trimestre d'activités, nous sommes bien confiants qu'avec les efforts que nous déployons, nous atteindrons, voire dépasserons les prévisions.

OTR ACTU : Que pensez-vous des contribuables qui estiment que l'administration fiscale leur infligent trop de charges ?

Commissaire des Impôts : Nous apprécions quand les contribuables s'expriment. Mais lorsque nous écoutons certaines interprétations, nous comprenons que l'OTR doit communiquer davantage et c'est pourquoi nous nous sommes engagés dans un processus de communication accrue pour éclairer l'opinion et nous comptons sur les media pour relayer la bonne information.

Comme vous le savez l'impôt se paye sur le bénéfice. On ne peut jamais vous demander de payer outre mesure comme le font croire certaines interprétations. L'impôt est assis sur le revenu. Si vous n'avez pas de revenu vous ne payez rien. Je pense que les opérateurs économiques doivent s'inscrire de plus en plus dans la logique de la transparence. C'est pourquoi je salue, au niveau de la Chambre de Commerce, l'institution d'un Centre de Gestion Agréé qui est un organe qui aide les opérateurs économiques ne maîtrisant pas encore les contours de la fiscalité à se faire accompagner. J'invite donc les opérateurs économiques à adhérer à ce centre.

OTR ACTU : Monsieur le Commissaire, l'opinion accuse l'OTR d'être à la base de la flambée des prix de diverses denrées sur le marché. Qu'en dites-vous ?

Commissaire des Impôts : Nous sommes choqués quand nous écoutons de tels propos. Même la revendeuse de légumes au marché renchérit les prix arguant que c'est à cause de l'OTR. L'impôt qui influe sur le coût des biens et des services c'est la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui est un impôt inflationniste comme partout au monde. Mais depuis, la TVA n'a pas évolué. Nous sommes à 18%. Certains font l'amalgame en pensant qu'avec l'institution de la facture normalisée il faut augmenter les prix. Il n'en est pas question. La facture normalisée nous permet tout simplement d'assurer la traçabilité de la collecte de la TVA dans le contexte de la lutte contre toutes sortes d'irrégularités fiscales. Le Togo avance et les procédures doivent se moderniser.



ADOYI Esso - Wavana, Commissaire aux Impôts

J'ai entendu un contribuable se plaindre qu'avant ils avaient la possibilité de négocier les coûts de dédouanement et que c'est chose impossible aujourd'hui. Cela me réjouit plutôt car c'est justement la raison d'être de l'OTR : lutter contre la corruption et la fraude. Les taxes douanières dépendent de la valeur transactionnelle.

OTR ACTU : Certains contribuables disent que la pression fiscale est trop élevée. Dites-nous avant tout ce c'est que la pression fiscale.

Commissaire des Impôts : C'est peut-être le mot "pression" qui fait peur. La pression fiscale n'est rien d'autre que le ratio "Recettes fiscales sur le PIB" ce ratio permet de déterminer l'effort de réalisation au niveau d'une administration fiscale. C'est vrai que nous sommes à une pression fiscale de 22% aujourd'hui mais il faut préciser que la pression fiscale avait déjà pris son envol avant l'OTR. Elle était de 20% en 2013. Elle est plafonnée à 25% au niveau de l'UEMOA. Et notre pression fiscale témoigne de l'effort fourni par l'administration fiscale dans le recouvrement des recettes publiques.

Cela n'a rien à voir avec les taux d'imposition. Quand on parle de la pression fiscale à 22% les opérateurs comprennent à tort que l'administration fiscale a perçu plus qu'il n'en faut. Ce n'est pas du tout cela. Il s'agit de l'effort fourni pour recouvrer les impôts effectivement dus. Et en cela nous sommes un model aujourd'hui dans la sous-régions et on nous invite partout à partager l'expérience du Togo.

En termes de taux d'imposition, l'OTR n'a pas changé de taux et n'est même pas habilité à le faire. C'est la loi de finance votée par l'Assemblée nationale qui fixe les taux. Aucune nouvelle taxe n'a été créée par l'Office. Au contraire, nous envisageons une simplification des impôts actuels pour en avoir un nombre réduit et mieux gérable.

OTR ACTU : Qu'en est-il exactement de la charge fiscale ?

Commissaire des Impôts : La charge fiscale c'est le montant d'impôt que le contribuable paye. Si nous prenons l'exemple de l'impôt sur les sociétés qui est de 29%, un opérateur qui réalise un bénéfice de un million de franc doit payer 290.000F d'impôt. C'est cela la charge fiscale.

Malheureusement certains confondent les

impôts qu'ils subissent à ceux pour lesquels ils sont collecteurs pour le compte de l'Etat. Celui qui verse par exemple un milliard de TVA n'a fait que la collecter. Il ne la supporte pas. Elle est payée par le consommateur final. Il ne s'agit donc pas de payer un montant élevé de TVA pour se plaindre de la charge fiscale élevée. La charge fiscale c'est celle que l'opérateur subit personnellement.

OTR ACTU : Monsieur le Commissaire, plusieurs contribuables soumis à la vérification se plaignent de ce que les contrôles de l'OTR s'étendent aussi aux périodes antérieures à sa création. Qu'en dites-vous ?

Commissaire des Impôts : L'OTR a été créé en 2012 mais son opérationnalisation a été effective à partir de 2014. Je voudrais rappeler que la loi fiscale n'a pas changé avec la création de l'OTR même si l'Office a fédéré les deux anciennes régies. Le Commissariat des douanes fonctionne toujours avec le code des Douanes et celui des impôts avec le code général des Impôts. La fédération des deux entités n'a pas entraîné l'abrogation des lois. Donc, nous fonctionnons au niveau des impôts sur la base du code général des impôts qui dit que nous sommes dans un système déclaratif où le contribuable calcule seul (sans la présence d'un agent de l'OTR) son revenu qu'il va déclarer. La même loi donne le droit de contrôle à l'administration fiscale qui a la latitude d'étendre ses contrôles aux trois années antérieures. C'est ce que nous appelons le droit de reprise.

En cas de fraude, la loi nous donne la possibilité de vérifier les six dernières années. Il faut que nos partenaires contribuables le comprennent bien. La loi fiscale n'a pas été abrogée. Certains estiment qu'il fallait une amnistie fiscale à la création de l'OTR. Mais le législateur n'est pas allé dans ce sens.

OTR ACTU : Des opérateurs économiques estiment que vos agents ne sont pas courtois. Qu'en dites-vous Monsieur le Commissaire ?

Commissaire des Impôts : Je ne peux pas dédouaner les agents de l'OTR. Certains n'ont peut-être pas encore compris la vision de l'Office. Pour nous, les opérateurs économiques sont nos partenaires. Quand je disais que le Commissariat des impôts se porte bien, c'est grâce à eux. Que ferions-nous sans les opérateurs économiques ?

Absolument rien ! Je préfère dire qu'ils sont nos patrons. C'est un message de respect et de courtoisie que nous inculquons au quotidien à nos agents. Mais il nous revient que certains agents se comportent mal avec les contribuables. Par ailleurs, le fait que la négociation (corruption) ne soit plus possible, certains opérateurs se sentent très mal à la simple vue d'un agent de l'OTR. Nous allons pour notre part poursuivre la sensibilisation de nos agents. Et je saisis l'occasion, au nom du Commissaire Général de l'OTR, pour présenter nos excuses aux opérateurs qui se seraient sentis peinés par une quelconque attitude d'un agent de l'Office.

OTR ACTU : L'opinion accuse l'OTR d'avoir fait fuir les opérateurs économiques vers les pays voisins. Dites-nous ce qu'il en est.

Commissaire des Impôts : vous savez, l'opérateur économique est très rationnel. En dehors de la stabilité, il est à la recherche de meilleures conditions fiscales. Je suis surpris qu'on dise que nous faisons fuir les opérateurs alors que dans le même temps nous enregistrons le plus grand nombre de création d'entreprises jamais connu. A titre d'exemple, nous avons, en 2015 enregistré 14.317 nouvelles entreprises contre seulement 168 fermées. Pour l'année 2016, précisément de janvier à août, 11.104 entreprises ont été créées contre 33 fermetures. Il est important de préciser que les fermetures concernent très souvent les petites structures et s'apparentent dans la plupart des cas à des métamorphoses frauduleuses pour échapper à l'administration fiscale. On ne peut donc pas conclure à une évasion d'entreprises.

Il faut aussi dire que certains opérateurs préfèrent aller dans les pays où ils peuvent facilement frauder ; ce qui n'est pas possible au Togo avec l'OTR. Nous comprenons qu'au niveau du port, certaines nouvelles conditions instituées par d'autres structures engendrent ce qu'on appelle un détournement de trafic. Et ça c'est une réalité. Nous avons fait des efforts pour qu'il n'existe plus de faux frais. Mais nous constatons que certains les perpétuent encore et l'opinion met tout sur le dos de l'OTR. Ce serait vraiment dommage que les opérateurs togolais déchargent leurs marchandises dans les pays voisins au risque de les rentrer par nos frontières poreuses, échappant ainsi aux droits de douane. Les plus hautes autorités de notre pays se sont saisies de la situation et nous espérons que les choses vont bientôt se décanter pour le bien de tous.

OTR ACTU : Que conseillerez-vous aux contribuables en guise de conclusion ?

Commissaire des Impôts : Qu'ils approchent l'administration fiscale à la création de leurs entreprises. On peut créer une entreprise et ne pas démarrer les activités. Il suffit de nous informer. Vous serez redevables des impôts seulement quand vous démarrerez votre activité. Mais si vous ne dites rien nos services considéreront que vous êtes en activité et viendront vous réclamer l'impôt. Il faut donc garder une bonne communication avec l'administration fiscale pour éviter d'éventuels désagréments.

Source : OTR ACTU



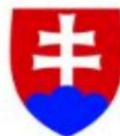
Le saviez-vous?



PROTEGEONS NOS | PROTECT OUR
OCEANS
 LOMÉ, TOGO
 15 OCT 2016

LA CHARTE DE LOMÉ signée le 15 octobre 2016, c'est:

- DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ EN MER
- LA GOUVERNANCE MARITIME
- LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE
- LA PROMOTION DE LA COOPÉRATION ENTRE LES ÉTATS
- PLUS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DE L'ESPACE MARITIME



OFFERT PAR LE CONSULAT DE SLOVAQUIE

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
 de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
 Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
 Sama T. DJOBO
 (00228) .90 03 17 74
 .98 62 72 72

Rédaction:
 Biva KPELAFIA,
 Sam DJOBO,
 Armand ATTISSO
 Moudjib FALANA
 Gaël N.
 Kékéli (Stagiaire)
 Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :
 AGBERE Takira

Imprimerie:
 La Colombe
Tirage :
 2.500 exemplaires